

Atelier du Projet d'Aménagement Stratégique n°6 – 14.04.2023

- Environnement - Compte-rendu

Personnes présentes

Table n°1

Etienne DECLÉ
Camille GUIEU
Philippe MAGNUS
Hervé MIRAN
Anne SAUNIER

Table n°2

Anne CAUSSANEL
Francine LEBER-BOYER
Karine TARASCONI
Joëlle VATAIN
Didier CONSTANS

Table n°3

Edouard KROCZEK
Nicolas PIARRY
Alain MONTAY
Fabienne MATIAUDA
Bernard CAVEING

Table n°4

Les participants de la table n°4 ont été répartis au sein des autres groupes pour compenser les participants absents.

Table n°5

Renée MAOUI
Véronique PLAIGE
Laure PATIN
Yannick CLERC-RENAULT
Jean-Yves SIGAUD

Table n°6

Dominique BANHOLZER
Bernard CODOUL
Mélanie COTTET
Isabelle LAMONTRE-MOULIN
Fabienne MELINE
Jean SCHULER

Table n°7

Éric BURLET
Philippe MICHEL
Emilie VAUTRIN
Marianne ROUX
Lucienne BALLANGE

CCSB : Coralie DE MORTIER

Bureaux d'études :
Ludovic PEPION (Cittànova),
Maurine LANTHEAUME (Cittànova), Yann BELEY (Ecovia)

Introduction

M. Philippe Magnus, vice-président en charge du SCoT, introduit l'atelier en rappelant les grands principes du SCoT, l'état d'avancement de l'élaboration du document, et les objectifs des 6 demi-journées d'atelier du Projet d'Aménagement Stratégique.

Le bureau d'études prend la parole afin de proposer aux participants une présentation d'une quinzaine de minutes qui vise à mettre en contexte l'atelier :

1. Rappel du contexte : contexte de l'élaboration du SCoT, différentes étapes et état d'avancement, présentation du calendrier des ateliers thématiques, objectifs de la réunion.

2. Présentation des données clés et des scénarios : un territoire à préserver et à adapter, des ressources à ménager, adapter le territoire aux risques naturels, préserver la population des risques, un territoire face aux transitions, nuisances et ressources minérales, un territoire face aux transitions, la construction des scénarios, présentation des trois scénarios.

3. Organisation de l'atelier : les différentes étapes de l'atelier sont présentées aux participants (voir partie ci-dessous « déroulé de l'atelier »).

Déroulé de l'atelier

Les trois scénarios présentés par le bureau d'études proposent trois modèles de développement de la CCSB à horizon 2045.

Scénario n°1 : Un territoire qui construit sa transformation sur une qualité patrimoniale affirmée

Scénario n°2 : Un territoire qui prend appui sur ses locomotives pour déployer son attractivité

Scénario n°3 : Un territoire mobilisé pour une transition environnementale et solidaire

Pour chaque scénario, le bureau d'études propose une série d'orientations sur la thématique de l'environnement. Les différentes orientations répondent notamment aux questions suivantes :

- Comment préserver les ressources ?
- Comment réduire nos consommations et émissions ?
- Quelles productions énergétiques ?

Ces trois questions sont au centre de l'atelier, pour chaque scénario, 6 orientations sont proposées par le bureau d'études (deux orientations pour chacune des trois grandes questions ci-dessus, développées pour chaque scénario).

Temps n°1

Les participants se répartissent par groupe sur 6 tables. Sur chaque table sont disposés :

- un support A3 rappelant les trois grandes questions de l'atelier
- une série de 18 cartes « cartes orientation » (2 orientations par question par scénario)

Dans un premier temps, il est proposé aux participants de prendre connaissance des différentes orientations.

Temps n°2

Pour chaque grande question, les participants disposent de 15 minutes pour échanger sur les orientations proposées : lesquelles sont souhaitables ? pas souhaitables ? prioritaires ? secondaires ? ... Il est ensuite demandé aux participants de choisir 3 orientations prioritaires par question. Les orientations ne sont pas contradictoires, l'objectif est ici de réaliser un exercice de priorisation sur les grands enjeux du territoire. Il n'est pas demandé aux participants de suivre un scénario, les participants doivent construire leur propre scénario, un scénario n°4 qui soit souhaitable et durable pour la CCSB à horizon 2045.

Si aucune orientation ne convient aux participants, ils sont libres d'en rédiger une eux même et de l'inscrire sur le support.

Il est ensuite proposé aux participants de traduire les orientations en action.

Temps n°3

Afin de préparer la restitution, les participants doivent dans un troisième temps s'assurer de la cohérence des 9 orientations sélectionnées. Puis, ils doivent choisir un titre et des mots clés qui définissent le scénario qu'ils ont construit.

Les participants doivent ensuite préparer la restitution en choisissant un porte-parole au sein de leur groupe et en synthétisant leurs échanges.

Temps n°4

Les participants sont ensuite invités à venir restituer leurs échanges. Le contenu des restitutions est détaillé ci-dessous.

Synthèse et analyse des restitutions

Les mots clés les plus utilisés :

Les plus utilisés : sobriété (collective et cohérente) et solidarité (CCSB pour le bien commun, régionale).

Les autres mots mentionnés : Cadre de vie, bonne gestion, expérimentation, énergie locale, monde vivant, vigilance, équilibre, justice, coopération, innovation, planification, biodiversité, adaptation aux changements climatiques, connaissance des ressources, considération des interdépendances, préserver l'existant, favoriser son développement.

Les titres choisis par les tables :

- « Autonomie énergétique localisée, planifiée, arbitrée et raisonnée en lien avec le vivant. »
- « Développement et gestion des ressources maîtrisé par la CCSB »
- « L'environnement, notre richesse commune »
- « Sobriété et maîtrise locale de l'usage des ressources »
- « Une bonne voie à créer »
- « Des ressources locales pour des besoins locaux. »

Les orientations souhaitées

Les trois scénarios présentés par le bureau d'étude proposent trois modèles de développement de la CCSB à horizon 2045.

Scénario n°1 : Un territoire qui construit sa transformation sur une qualité patrimoniale affirmée

Scénario n°2 : Un territoire qui prend appui sur ses locomotives pour déployer son attractivité

Scénario n°3 : Un territoire mobilisé pour une transition environnementale et solidaire

N° carte	N° scénario	Intitulé de l'orientation	Nombre de fois où l'orientation a été choisie
Question 1 : comment préserver nos ressources ?			
1.1	1	Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composants la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines	6
1.2	1	Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable	6
2.1	2	Bloquer les projets d'assainissement autonome et requalifier l'ensemble du système d'assainissement	0
2.2	2	Préserver les gisements d'intérêt de tout développement autre, permettre l'extension des carrières par une destination du Règlement adaptée, et proscrire le développement de l'habitat à proximité	2
3.1	3	Gérer les eaux pluviales afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement : gérer les eaux pluviales à la parcelle en	4

		privilégiant les solutions fondées sur la nature et permettre leur infiltration voire réutilisation	
3.2	3	Reculer la constructibilité à distance (par exemple 25 m) de l'ensemble des cours d'eau ou intégrer les espaces de bon fonctionnement	0
Question 2 : comment réduire nos consommations et émissions ?			
1.1	1	Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés	6
1.2	1	Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives	6
2.1	2		0
2.2	2	Prévoir des réserves foncières pour la création ou le développement des sites de transfert et de traitement des déchets, y compris ceux liés à l'activité économique et y associer des installations de biogaz en électricité	1
3.1	3	Définir une stratégie intercommunale de sobriété énergétique (éclairage public, température dans les équipements publics, éclairage de nuit dans les bureaux des administrations, etc.)	1
3.2	3	Privilégier la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé en encourageant les pratiques alternatives à l'autosolisme	4
Question 3 : quelles productions énergétiques ?			
1.1	1	Veiller à la bonne insertion paysagère et patrimoniale de tous les systèmes de production d'énergie (notamment le photovoltaïque solaire ou les éoliennes)	4
1.2	1	Développer des systèmes de valorisation des déchets organiques et notamment de méthanisation	1
2.1	2	Développer un programme pilote de production d'énergie éolienne sur quelques sites identifiés sur le territoire	0
2.2	2	Développer la filière bois énergie et bois d'œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puits de carbone	5
3.1	3	Encourager la création de plateformes intercommunales de réemploi et de traitement des déchets	3
3.2	3	Créer de la solidarité énergétique entre les programmes bâtis neufs comme anciens (comme le projet de récupération de la chaleur du datacenter pour chauffer la piscine de la ZAE Val Durance, réseau de chaleur, etc.)	2
	Hors	Arbitrage SCoT : schéma pour création d'énergies renouvelables (solaire, éolien, méthanisation, hydro)	1
	Hors	Favoriser les actions collectives	1
	Hors	Développer l'économie industrielle territoriale	1

Problématiques soulevées par les participants :

Fuites dans les réseaux d'eau des communes. Une meilleure connaissance est nécessaire pour agir, c'est valable pour les fuites et sur l'utilisation de l'eau en général.

Toiture en amiante : coût de désamiantage, transport de l'amiante vers des sites hors territoire... Sont des freins à la rénovation en général y compris pour le photovoltaïque.

Quelques propositions faites par les participants :

Encourager et soutenir la réutilisation des eaux de pluie.

Création d'un PNR des Monges.

Pour limiter nos consommations, il faut commencer par la rénovation du logement et faire en sorte de s'affranchir de la lourdeur administrative.

Réduire les déchets, plusieurs pistes possibles : incinération, sensibilisation au zéro déchet, relocalisation des services, traitement des déchets organiques (composteurs et méthanisation, ressourceries, recycleries...). Economie industrielle territoriale et économie circulaire : réutiliser davantage les déchets des uns pour l'activité des autres.

Prévoir du foncier pour les installations nécessaires pour traiter voire stocker les déchets.

Le SCoT doit prévoir les objectifs par type d'énergie renouvelable et éventuellement les zones d'exclusion.

Toutes ces actions peuvent être soutenues grâce à l'éducation et la sensibilisation (mobilité, rénovation, déchets, chauffer moins...).

Augmenter les protections fortes sur tout le territoire, mais elle devra être réfléchi et coconstruit entre tous les acteurs concernés.

Conclusion

Pour conclure l'atelier, Yann Beley du bureau d'études Ecovia prend la parole afin de mettre en avant les idées communes qui se dégagent de cette restitution.

Tout d'abord, c'est la nécessité de planifier qui ressort. La planification a été citée comme l'outil privilégié pour la gestion de la ressource en eau, pour répondre aux besoins des habitants, pour penser le développement des communes, la gestion des déchets, la mobilité, ... En premier lieu les participants font donc remonter le besoin de dessiner une stratégie commune qui mette en relation toutes ces thématiques.

Dans un second temps, la notion de protection a été abordée à plusieurs reprises, pour les espaces naturels, pour les paysages et pour les ressources notamment. Il s'agira donc d'intégrer dans les orientations du SCoT, des espaces protégés, voire « sanctuarisés ». L'utilisation des ressources devra donc trouver sa place au sein d'espaces où les enjeux environnementaux sont plus faibles et tous les projets devront se mettre en place dans une logique de préservation du socle naturel sur lequel ils s'implantent.

La solidarité territoriale a également été citée à de nombreuses reprises. La volonté des participants est d'œuvrer pour un développement ayant des retombées locales, qui met l'intérêt général au centre des objectifs : développer les entreprises d'exploitations du bois déjà présentes, promouvoir l'autoproduction et l'autoconsommation énergétique, améliorer la mobilité de services, ...

Enfin, l'enjeu de sensibilisation a également été évoqué plusieurs fois. Il s'agit de simplifier les discours et de se donner une direction commune, lisible, et compréhensible par tous tant pour la gestion des déchets que la baisse de consommation des ressources.

Détail des restitutions par table

Table n°1

Titre : Autonomie énergétique localisée, planifiée, arbitrée et raisonnée en lien avec le vivant.

Mots clés : Cadre de vie, sobriété, bonne gestion, expérimentation, énergie locale, monde vivant.

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composants la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Gérer les eaux pluviales afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement : gérer les eaux pluviales à la parcelle en privilégiant les solutions fondées sur la nature et permettre leur infiltration voire réutilisation

Pour la première question, les participants introduisent leur restitution en expliquant qu'il se sont d'abord posé la question suivante : à qui les ressources sont-elles utiles ? Ils précisent que les ressources ne sont pas uniquement utiles aux humains mais qu'elles le sont pour tout le monde vivant. Ils expliquent que cet élément est à garder en tête pour penser la préservation et la gestion des ressources.

Pour la première orientation, ils indiquent que qu'il ne s'agit pas de programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement mais de l'adapter en fonction des ressources disponibles. Ils prônent une utilisation pragmatique des ressources. Ils abordent ensuite la problématique des fuites dans les réseaux d'eau qui représenteraient, à l'échelle nationale, 30 % de perte : une problématique qu'il est urgent de résoudre (l'utilisation de chiens pour détecter les fuites d'eau est abordée). Pour conclure, ils indiquent que la ressource en eau doit faire l'objet d'une réflexion et d'une planification mutualisées à l'échelle régionale.

Pour la deuxième orientation, les participants indiquent que la création d'un PNR des Monges serait un bon outil pour sanctuariser les espaces naturels afin de matérialiser cette orientation. Concernant la protection de la trame verte et bleue, les participants indiquent qu'il est nécessaire de la penser sur tout le territoire et pas « spécifiquement dans les zones urbaines ».

Enfin, concernant la troisième orientation. Ils indiquent qu'il est nécessaire de contrôler que les eaux pluviales sont bien gérées à la parcelle à la délivrance ou après la délivrance du permis de construire. Il est aussi nécessaire de limiter l'imperméabilisation des sols, de donner des subventions pour aider à la récupération des eaux pluviales. Les piste des « centrales villageoises » est également abordée, notamment pour permettre la collecte et la récupération de matériaux ou d'objets de réemploi.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions ?

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Définir une stratégie intercommunale de sobriété énergétique (éclairage public, température dans les équipements publics, éclairage de nuit dans les bureaux des administrations, etc.)

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Pour la seconde question, les participants du premier groupe ont d'abord abordé la question de la rénovation thermique des logements qui est une priorité dans la réduction des consommations (ils précisent que cela représente 20 % d'émission de GES en France). Ils indiquent qu'il est nécessaire d'adapter les règlements afin d'éviter que la « lourdeur » administrative allonge les démarches. Ils expliquent qu'il est important de s'appuyer sur une pluralité d'acteurs pour faciliter les rénovations et citent notamment l'association « dernière rénovation ».

Concernant la seconde orientation, ils expliquent que cette stratégie intercommunale de sobriété énergétique devra également s'appliquer au privé. La création d'une plateforme de covoiturage est citée comme exemple d'outil qui pourrait être mis en œuvre dans cette stratégie.

Enfin, concernant l'orientation de réduction des déchets, les participants se demandent comment sortir de l'enfouissement des déchets. Ils proposent de favoriser l'incinération sur le territoire. Plusieurs pistes de projet sont abordées : sensibilisation au zéro déchet. Ils proposent également de promouvoir la relocalisation des services (des pompes à essence notamment), afin de réduire les émissions de GES dues à la ruralité et à la faible densité du territoire. Une participante explique qu'aujourd'hui certains habitants doivent faire 70 km aller-retour pour accéder à une station-service. Le développement des systèmes de traitement de déchets organiques (composteurs et méthanisation) est également abordé.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – orientation rédigée par les participants

Arbitrage SCoT : schéma pour la création d'énergies renouvelables (solaire, éolien, méthanisation, hydro)

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Encourager la création de plateformes intercommunales de réemploi et de traitement des déchets

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Créer de la solidarité énergétique entre les programmes bâtis neufs comme anciens (comme le projet de récupération de la chaleur du datacenter pour chauffer la piscine de la ZAE Val Durance, réseau de chaleur, etc.)

Pour la première orientation, les participants expliquent qu'il est nécessaire que le SCoT donne des orientations concrètes (territorialisées et chiffrées) sur le potentiel de développement des énergies renouvelables en incluant notamment des espaces naturels sanctuarisés. Ils abordent également l'importance d'encourager le développement de la production d'énergies renouvelables à l'échelle citoyenne et à l'échelle des communes (centrales villageoises).

Concernant la création de plateformes intercommunales de réemploi et de traitement des déchets, les participants expliquent qu'il serait pertinent de développer des ressourceries et des recycleries sur le territoire, notamment à proximité des déchetteries existantes.

Pour la solidarité énergétique, ils ajoutent qu'il est nécessaire de prioriser les rénovations afin de s'appuyer sur l'existant pour limiter les nouvelles constructions.

Table n°2

Titre : Développement et gestion des ressources maîtrisé par la CCSB

Mots clés : Vigilance, équilibre, justice, coopération, innovation, planification, solidarité, « par la communauté de communes et pour le bien commun »

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composant la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Gérer les eaux pluviales afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement : gérer les eaux pluviales à la parcelle en privilégiant les solutions fondées sur la nature et permettre leur infiltration voire réutilisation

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Pour répondre à la première question et suite aux trois orientations choisies, les participants indiquent qu'il est nécessaire de protéger les ressources naturelles des prédateurs exogènes : forêt, eau, gisements, minéraux. Ils indiquent que les intérêts privés ne doivent pas entrer en compte dans la gestion des ressources, il faut en ce sens protéger les ressources pour que leur gestion et leur utilisation visent uniquement le bien commun. Pour ce faire, la concertation, la coopération et la planification sont indispensables. L'objectif visé est la justice territoriale.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions ?

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Privilégier la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé en encourageant les pratiques alternatives à l'autosolisme

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Concernant la première orientation, les participants indiquent que la rénovation des toitures est un enjeu prioritaire : beaucoup de toits sont en amiante ce qui engendre un coup important de rénovation. Ils précisent que les travaux de rénovation devront se faire en respectant une bonne intégration paysagère et architecturale.

Concernant l'objectif de décarbonation, les participants indiquent qu'il sera indispensable de travailler sur l'évolution des mentalités des habitants (sensibilisation, information) afin de développer l'utilisation des transports en commun. La sécurisation des itinéraires dédiés aux modes actifs, le développement des solutions de transport en commun et la mise en place d'outils favorisant le covoiturage sont des priorités. Pour la troisième orientation, les participants proposent de réaliser des actions de sensibilisation auprès des enfants, d'organiser des ateliers de « faire soi-même » pour les produits d'hygiène et ménagers mais également d'encourager le vrac, les consignes, les ressourceries, les ateliers de réparation.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Veiller à la bonne insertion paysagère et patrimoniale de tous les systèmes de production d'énergie (notamment le photovoltaïque solaire ou les éoliennes)

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Développer la filière bois énergie et bois d'œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puit de carbone

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Créer de la solidarité énergétique entre les programmes bâtis neufs comme anciens (comme le projet de récupération de la chaleur du datacenter pour chauffer la piscine de la ZAE Val Durance, réseau de chaleur, etc.)

Concernant la production d'énergie, les participants indiquent qu'il faut favoriser les technologies innovantes tout en veillant à la bonne intégration paysagère et architecturale des installations. Ils préconisent la création de centrales solaires villageoises. Pour la filière bois, ils indiquent qu'il faut diversifier et développer la sylviculture et éviter les coupes rases. Pour les réseaux de chaleur et la solidarité énergétique, les participants précisent qu'il est nécessaire de les développer pour tous les types de communes, y compris les communes les plus rurales.

En conclusion, les participants indiquent qu'il faut avoir une vigilance sur l'opportunité des projets privés afin de préserver les ressources et qu'elles soient utiles à l'échelle locale. La priorité est donc d'avoir une vue globale et à long terme.

Table n°3

Titre : L'environnement, notre richesse commune

Mots clés : Biodiversité, adaptation aux changements climatiques, sobriété collective et individuelle

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composant la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement,

les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Préserver les gisements d'intérêt de tout développement autre, permettre l'extension des carrières par une destination du règlement adaptée, et proscrire le développement de l'habitat à proximité

Pour la première orientation, les participants indiquent que la protection des éléments favorables à la trame verte et bleue devra se faire en association avec plusieurs acteurs, le syndicat des rivières notamment. Ils expliquent qu'il faut multiplier les outils de protection des milieux naturels : GEMAPI, Natura 2000, ... L'objectif est d'augmenter les zones de protection forte qui ne représentent que 1,1% du territoire aujourd'hui. Il est donc nécessaire de protéger la biodiversité à chaque fois qu'on le peut, tant en zone urbaine qu'en zone naturelle, agricole ou forestière.

Les participants abordent l'importance de mesurer le gain et l'impact des projets d'ENR, l'exemple des micro centrales en amont est abordé, ces secteurs peuvent être des réservoirs de biodiversité, l'impact sur les milieux est donc à prendre en compte. La problématique des fuites sur les réseaux d'eau est également à traiter. Ils indiquent également que la disponibilité de la ressource en eau devra être un critère prioritaire pour l'élaboration des zonages de PLU et des futures zones de développement de l'urbanisation.

Concernant l'utilisation des gisements, les participants posent la question de l'acceptabilité du développement des carrières ou de l'ouverture d'une nouvelle carrière.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions ?

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Privilégier la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé en encourageant les pratiques alternatives à l'autosolisme

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Concernant la première orientation, les participants indiquent qu'il est nécessaire de coupler la réhabilitation thermique des bâtiments avec des actions de sobriété à l'échelle individuelle.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Développer la filière bois énergie et bois d'œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puits de carbone

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Veiller à la bonne insertion paysagère et patrimoniale de tous les systèmes de production d'énergie (notamment le photovoltaïque solaire ou les éoliennes)

Quelles productions énergétiques ? – orientation rédigée par les participants

Favoriser les actions collectives

Concernant la première orientation, les participants indiquent que le développement des filières bois énergie et bois d'œuvre devra se faire en ayant une vigilance sur l'utilisation locale de ces ressources, afin d'éviter le transport et afin de bénéficier au territoire. Il sera nécessaire de mettre en place une gestion durable des espaces boisés, en permettant notamment la régénération naturelle des espèces, pour ce faire il sera indispensable de prévoir des zones non exploitées avec des protections fortes. Les participants expliquent que l'exploitation forestière est une activité historique sur le territoire, il est donc possible de s'appuyer sur des entreprises et un savoir faire déjà présent au sein de la CCSB.

Concernant la seconde orientation, les participants précisent qu'ils ne souhaitent pas voir d'éoliennes se développer sur leur territoire.

Pour la troisième orientation, les participants ont décidé de regrouper plusieurs pistes de projet sous une seule orientation (favoriser les actions collectives) : solidarité énergétique, valorisation des déchets organiques, plateforme intercommunale de réemploi.

Table n°5

Titre et mots clés : Sobriété et maîtrise locale de l'usage des ressources

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composants la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Gérer les eaux pluviales afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement : gérer les eaux pluviales à la parcelle en privilégiant les solutions fondées sur la nature et permettre leur infiltration voire réutilisation

Concernant la première orientation, les participants indiquent l'importance de prendre en compte la trame noire, sa préservation et son amélioration. Ils ajoutent qu'un des grands enjeux de la préservation des ressources est la préservation du sol, sujet phare du SCoT.

Concernant les eaux pluviales, les participants précisent qu'il sera nécessaire de penser des systèmes de récupération des eaux pluviales afin qu'elles soient utiles pour d'autres usages que la consommation, pour l'arrosage notamment.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Privilégier la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l’horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé en encourageant les pratiques alternatives à l’autosolisme

Concernant les rénovations thermiques, les participants indiquent qu’il est d’abord nécessaire de former et de sensibiliser les habitants à baisser leur consommation énergétique, notamment en chauffant moins. Ils précisent également qu’il sera indispensable de former les entreprises du territoire à la rénovation thermique afin d’obtenir des résultats de qualité.

Concernant les déchets, il faut garder des réserves foncières afin de pouvoir stocker et traiter localement les déchets pour pouvoir les réutiliser.

Pour la question des mobilités, les participants ajoutent qu’il est nécessaire de développer la mobilité des services : bibliothèque ambulante, commerce ambulante, ... Le développement des transports en commun, des bornes de recharge (pour vélos et voitures électriques) et des pistes cyclables sont aussi à mettre en place.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Veiller à la bonne insertion paysagère et patrimoniale de tous les systèmes de production d’énergie (notamment le photovoltaïque solaire ou les éoliennes)

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Développer la filière bois énergie et bois d’œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puits de carbone

Quelles productions énergétiques ? – orientation rédigée par les participants

Développer l’économie industrielle territoriale

Concernant le développement du photovoltaïque, les participants indiquent qu’il est à prioriser sur les espaces déjà urbanisés et sur les bâtiments déjà existants. Des règles coercitives (dans le cadre de compensations notamment) sur les panneaux solaires en toitures pourraient être inscrites au sein des documents d’urbanisme. Les participants proposent également de promouvoir l’installation de pico-centrales sur les réseaux d’eau potable.

Concernant la troisième orientation, les participants choisissent d’aborder la question de l’économie industrielle territoriale : « les déchets de l’un sont les ressources de l’autre. Par exemple : des palettes usagées sont réutilisées pour créer des granules ou de l’énergie. »

Table n°6

Titre : Une bonne voie à créer

Mots clés : Cohérence, connaissance des ressources, considération des interdépendances

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composant la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Gérer les eaux pluviales afin d'éviter de surcharger les réseaux d'assainissement : gérer les eaux pluviales à la parcelle en privilégiant les solutions fondées sur la nature et permettre leur infiltration voire réutilisation

Concernant la gestion de la ressource en eau, les participants indiquent qu'ils souhaitent avoir une meilleure connaissance de l'état de cette ressource, afin de permettre une utilisation plus rationnelle entre les différents usagers (notamment le tourisme et l'agriculture, qu'ils indiquent comme étant les deux principaux postes de consommation). Les participants souhaitent notamment que les communes aient connaissance des fuites présentes sur leur réseau afin d'avoir la possibilité d'engager des réparations pour pallier ce problème.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions ?

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°3 – Orientation n°2

Privilégier la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé en encourageant les pratiques alternatives à l'autosolisme

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Concernant la réhabilitation thermique des bâtiments, les participants indiquent qu'il est nécessaire d'élaborer une charte de la construction durable afin, notamment, de privilégier l'utilisation de matériaux biosourcés.

Pour la mobilité, les participants indiquent qu'il faut privilégier la mobilité active, les transports en commun en améliorant l'offre existante, et les alternatives à l'autosolisme (réseau pousse et autopartage).

Concernant les déchets, ils indiquent qu'il faut installer des composteurs collectifs.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Veiller à la bonne insertion paysagère et patrimoniale de tous les systèmes de production d'énergie (notamment le photovoltaïque solaire ou les éoliennes)

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Développer la filière bois énergie et bois d'œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puit de carbone

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Encourager la création de plateformes intercommunales de réemploi et de traitement des déchets

Sur la thématique de la production d'ENR, les participants indiquent que la solidarité énergétique et l'autoconsommation sont des priorités. Le développement de centrales villageoises est également abordé. Les participants indiquent que dans le cas de panneaux photovoltaïques installés par des sociétés privées, les bénéfices n'alimentent pas les communes et qu'il y a donc une vigilance à avoir sur les porteurs de projet du développement des ENR (solaire notamment).

La question des financements est également abordé comme étant un enjeu prioritaire.

Table n°7

Titre : Des ressources locales pour des besoins locaux.

Mots clés : Solidarité régionale, préserver l'existant, favoriser son développement, solidarité.

Question n°1 : Comment préserver les ressources ?

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Protéger les éléments paysagers favorables aux continuités écologiques (haies, mares, murets, talus) et les éléments composant la trame bleue (les cours d'eau et leurs espaces de bon fonctionnement, les tourbières, les vallées alluviales, les étangs, les mares et les résurgences) spécifiquement dans les zones urbaines

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Programmer le développement en fonction des systèmes d'assainissement et des zones en déficit pour l'eau potable

Comment préserver les ressources ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Préserver les gisements d'intérêt de tout développement autre, permettre l'extension des carrières par une destination du règlement adaptée, et proscrire le développement de l'habitat à proximité

Sur la question de la gestion de l'eau, les participants indiquent qu'il est nécessaire de penser la rénovation des systèmes non collectifs et d'aider les propriétaires en ce sens, notamment en s'appuyant sur le SPANC (service public d'assainissement non collectif). Les participants citent également la réutilisation des eaux pluviales, en aidant les foyers à s'équiper de collecteurs. La réutilisation des eaux usées est aussi un jeu, ils indiquent cependant que cette réutilisation par les industrielles est particulièrement compliquée au vu de la réglementation. Concernant la préservation des espaces favorables à la TVB : le PLU est un outil particulièrement adapté pour cibler ces secteurs à l'échelle communale. Pour la thématique des carrières, les participants indiquent que leur développement est régi par le Schéma Régional des Carrières. Sur le territoire, on compte 5 carrières dont une d'intérêt national (à Lazer). Les matériaux issus de la carrière du Beynon sont utilisés dans toute la région PACA, il s'agit donc d'un exemple de solidarité territoriale.

Question n°2 : Comment réduire nos consommations et émissions ?

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°1

Poursuivre et intensifier le travail de réhabilitation thermique des bâtiments publics et privés

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Réduire les déchets et faciliter les pratiques de compostage individuelles et collectives

Comment réduire nos consommations et émissions ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Prévoir des réserves foncières pour la création ou le développement des sites de transfert et de traitement des déchets, y compris ceux liés à l'activité économique et y associer des installations de biogaz en électricité

Sur la rénovation thermique des bâtiments, les participants indiquent que plusieurs projets et dispositifs ont été mis en place (idem pour les financements) et qu'il est nécessaire de les développer et de les faire rayonner sur tous le territoire.

Concernant la réduction des déchets, les participants précisent qu'il faudra informer et sensibiliser davantage les habitants. Pour le traitement des déchets, il sera nécessaire de prévoir des réserves foncières sur le territoire. Les participants indiquent qu'il existe deux ISDND (installation de stockage de déchets non dangereux) sur le territoire. Le site de Véolia, au Beynon, est totalement équipé en biogaz, tous le méthane généré produit de l'électricité (« ISNDN gérée en bioréacteur »). Les participants indiquent qu'il pourrait être intéressant de développer ce système sur d'autres structures.

Question n°3 : Quelles productions énergétiques ?

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°1 – Orientation n°2

Développer des systèmes de valorisation des déchets organiques et notamment de méthanisation

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°3 – Orientation n°1

Encourager la création de plateformes intercommunales de réemploi et de traitement des déchets

Quelles productions énergétiques ? – Scénario n°2 – Orientation n°2

Développer la filière bois énergie et bois d'œuvre en veillant à la bonne gestion des forêts et à leur rôle de puit de carbone

Concernant la méthanisation, les participants alertent sur la CIVE (culture intermédiaire à vocation énergétique). Il s'agit de culture à vocation énergétique placée entre deux cultures principales, qui a vocation à alimenter les méthaniseurs. Ils indiquent qu'ils ne souhaitent pas supprimer des terres agricoles à vocation alimentaire au profit de cette production. Les composteurs seront à privilégier.

Pour le développement de la filière bois, les participants indiquent qu'il sera nécessaire de s'appuyer sur les entreprises déjà présentes sur le territoire.

Enfin, concernant le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles, les participants alertent sur le fait que de nombreux toits de hangar sont en amiante. Il est donc nécessaire de changer le toit avant d'y installer des panneaux photovoltaïques, ce qui représente un coût important. De plus, le recyclage de l'amiante ne se fait pas dans la région, ce qui engendre beaucoup de transport.